

## Conférence de presse conjointe de François Mitterrand et Helmut Kohl: extraits sur la réforme de la PAC (La Rochelle, 22 mai 1992)

**Légende:** Le 22 mai 1992, à l'issue du cinquante-neuvième sommet franco-allemand à la Rochelle, François Mitterrand, président de la République française, répond aux questions des journalistes qui l'interrogent sur la colère des agriculteurs français face à la réforme de la politique agricole commune et sur les possibles conséquences des dernières décisions en matière agricole sur les négociations du GATT.

**Source:** 59ème sommet franco-allemand, Conférence de presse jointe de M. François Mitterrand, président de la République et de M. Helmut Kohl, chancelier de la République fédérale d'Allemagne, Interventions de M. Mitterrand (La Rochelle, 22 mai 1992). [EN LIGNE]. [Paris]: Ministère des Affaires étrangères de la République française, [01.03.2005]. Disponible sur

<http://www.doc.diplomatie.gouv.fr/BASIS/epic/www/doc/DDW?M=28&K=996212738&W=DATE+%3C+%2701.01.1994%27+AND+TEXTE+PH+IS+%27corps+europ%E9en%27+ORDER+BY+DATE/Descend>.

**Copyright:** (c) Ministère des Affaires étrangères de la République française

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/conference\\_de\\_presse\\_conjointe\\_de\\_francois\\_mitterrand\\_et\\_helmut\\_kohl\\_extraits\\_sur\\_la\\_reforme\\_de\\_la\\_pac\\_la\\_rochelle\\_22\\_mai\\_1992-fr-59a7d924-65ba-4cb1-89ee-5596de372708.html](http://www.cvce.eu/obj/conference_de_presse_conjointe_de_francois_mitterrand_et_helmut_kohl_extraits_sur_la_reforme_de_la_pac_la_rochelle_22_mai_1992-fr-59a7d924-65ba-4cb1-89ee-5596de372708.html)

**Date de dernière mise à jour:** 07/09/2012

## Conférence de presse jointe de M. François Mitterrand, président de la République et de M. Helmut Kohl, chancelier de la République fédérale d'Allemagne, 59ème sommet franco-allemand: extraits sur la réforme de la PAC (La Rochelle, 22 mai 1992)

[...]

**QUESTION :** M. le Président, la première réaction des agriculteurs français à la décision intervenue hier, l'accord entre les ministres des Douze sur les prix agricoles, a été une réaction de colère. Est-ce que vous comprenez leur colère ? Qu'est-ce que vous leur dites et est-ce que vous pensez que les décisions qui ont été prises hier à Bruxelles vont faciliter la conclusion rapide maintenant de ces négociations du GATT, qui traînent depuis si longtemps, ou est-ce que vous pensez qu'il va falloir attendre sans doute après les élections américaines ?

**LE PRESIDENT.-** Je comprends que vous saisissez cette opportunité pour poser la question mais vraiment ce n'est pas le sujet, cela n'a pas été débattu au cours de ce sommet franco-allemand. Simplement, cette décision est intervenue alors que nous siégeons. M. le Premier ministre a d'ailleurs eu l'occasion de m'en dire un mot. Oui, les ministres se sont mis d'accord et, à partir de là, cela deviendra notre règle. Le mécontentement de dirigeants agricoles et peut-être de la base a déjà été exprimé, c'est surtout celui d'une inquiétude et, à mon avis, d'une inquiétude à double détente. C'est beaucoup plus - enfin, je pense, je ne veux pas interpréter abusivement, ils s'exprimeront eux-mêmes - l'inquiétude de voir la Commission et les pays européens admettre à l'avance les accords GATT proposés par les Etats-Unis qui suscitent cette angoisse, le cas échéant cette colère.

Or, vous devez absolument déconnecter ces deux notions. L'on a modifié certaines des bases de la politique agricole commune, n'exagérons rien, la politique agricole reste commune et le traité de Rome n'est pas abandonné ! - et il y a, en effet, concomitance avec le débat sur le GATT. Eh bien ! je peux vous dire, tout à fait solennellement, que l'accord sur le GATT reste à faire et que les décisions qui viennent d'être prises au sein de la Communauté européenne, sur le plan agricole, ne signifient en rien que le GATT trouverait une réponse aux questions qui se posent, en tout cas que la France pose par rapport à quelques situations.

D'abord, pourquoi faire de l'agriculture un secteur privilégié pour ces accords du GATT ? Il est indispensable, puisqu'il s'agit d'un accord commercial mondial, de traiter de tous les grands secteurs d'activité. Alors il faut se décider à faire avancer les autres dossiers de la même manière que le dossier agricole.

Ensuite, s'il doit y avoir accord, ce que nous souhaitons, ce que nous avons toujours souhaité, cela ne peut se faire que sur la base de garanties réciproques. L'on parle de sacrifice ou de renoncement, mais au total ce ne serait pas un sacrifice puisque cela serait fait pour le bien de tout le monde et du commerce international. Il faut que la part soit égale entre les producteurs européens et les producteurs américains.

Il faut tenir compte aussi des besoins des pays tiers issus, pour la plus grande partie, du tiers monde. Or, tout cela n'a pas vraiment avancé en dépit des relations établies par le Président de la Commission européenne avec le Président des Etats-Unis, en dépit de la mission remplie par le Chancelier allemand qui, récemment, était à Washington. On ne peut pas dire que le débat ait vraiment progressé. Donc, il faut absolument séparer le débat qui vient de s'achever au sein de la Communauté et le débat qui reste à conclure dans un avenir dont je ne peux fixer les délais, qui oppose pour l'instant la Commission européenne et la direction des Etats-Unis d'Amérique. Je dis cela aussi pour que les agriculteurs français sachent que sur le plan de la transformation de la politique agricole, ils ont sans doute tort de s'inquiéter à ce point, d'abord parce qu'il ne s'agit pas de la même chose, ensuite parce que les garanties sur le revenu agricole sont données, parce que de nouvelles facilités seront accordées et que cet accord tend à rechercher un équilibre qui peut finalement être profitable au monde agricole.

La colère est mauvaise conseillère, en tout cas, il ne faut pas qu'elle soit trop rapide, cela mérite d'abord qu'un bon dialogue s'instaure et que de bonnes explications soient fournies de part et d'autre.

[...]